

Formation ouverte aux bacheliers :

- Scientifique (S)
- Sciences et technologies de laboratoire (STL)
- Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STIDD)

Mais aussi aux titulaires d'un diplôme universitaire de préparation aux études scientifiques (DUPRES).

L'admission se fait sur examen du dossier scolaire et d'une lettre de motivation. La sélection tient compte des résultats scolaires, des appréciations des enseignants, du comportement et de l'assiduité en classe de terminale.

Que vous soyez en terminale ou dans un autre cursus, pour faire acte de candidature :



[www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)

Diplôme accessible aussi en Formation continue (reprise d'études pour les salariés, les demandeurs d'emploi...) et par la VAE (Validation des acquis de l'expérience).

02 32 74 44 50

[formation.continue@univ-lehavre.fr](mailto:formation.continue@univ-lehavre.fr)



## HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

☎ 02 32 74 48 22

[iut-sec-hse@univ-lehavre.fr](mailto:iut-sec-hse@univ-lehavre.fr)

[www-iut.univ-lehavre.fr](http://www-iut.univ-lehavre.fr)

 IUT DU HAVRE

Le département HSE se situe sur le site Frissard.

Site Frissard  
Rue Théodore Nègre  
Quai Frissard  
76600 Le Havre

☎ 02-32-74-46-00  
GPS : 49°29'24' N', 0°7'35' E'  
Tramway : Ligne A/B  
Station «Gares»

**FLASHEZ MOI !**  
et découvrez  
le site internet de  
l'IUT du Havre



## Département HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

En  
formation  
initiale



## OBJECTIFS, FORMATION

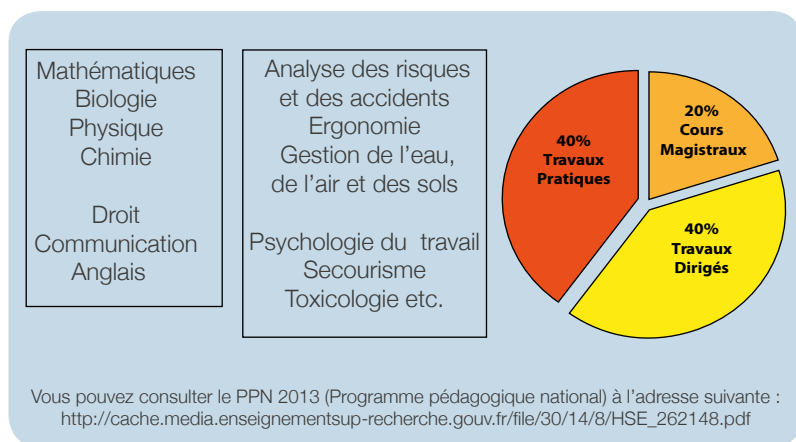
Le DUT Hygiène sécurité environnement (HSE) prépare, en quatre semestres, des techniciens supérieurs capables d'appréhender de façon transverse et interdisciplinaire les différents aspects de la gestion des risques, de la santé et de la sécurité au travail ainsi que de la protection de l'environnement, au sein d'entreprises et administrations.

► Les enseignements généraux ou professionnels sont dispensés sous forme de cours magistraux (20%), travaux dirigés (40%) et travaux pratiques (40%) ;

► L'équipe pédagogique soutient et guide les étudiants dans leurs différents projets, ce qui favorise le développement de leur autonomie, de leur prise d'initiatives et l'élaboration de leur cursus post-DUT grâce à :

- des projets tutorés qui permettent de mener, dans la durée, un travail de groupe ;
- des projets personnels et professionnels (PPP) qui assurent une réflexion approfondie sur l'orientation professionnelle et l'éventuelle poursuite d'étude de l'étudiant (visites d'entreprises, tables rondes avec des responsables et des techniciens QHSE des entreprises de la région, réflexions sur le marché du travail, rencontre avec d'anciens étudiants) ;
- un stage de 11 ou 12 semaines en entreprise (en France ou à l'étranger).

En outre, de nombreux professionnels interviennent et apportent leur savoir et leur expérience pour l'enseignement de l'ensemble des matières spécialisées du cœur de métier.



## ET APRÈS ?

### MÉTIERS ET SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le technicien HSE agit pour préserver la santé de l'homme au travail, la sécurité des populations et la préservation de l'environnement, cela en cherchant à limiter les risques dangers et nuisances industrielles.

Le technicien HSE doit être capable :

- d'identifier et d'évaluer les risques, dangers et nuisances pour les individus et l'environnement ;
- de mettre en œuvre des méthodes de prévention et de correction adéquates ;
- d'organiser des contrôles de proposer des solutions et d'assurer la formation des personnels concernés ;
- d'analyser les accidents ;
- d'aider le chef d'entreprise à faire face aux responsabilités civiles et pénales qu'il encourt du fait de son activité professionnelle.

Cette formation, éventuellement complétée par une licence professionnelle ou une poursuite d'études plus longues, permet d'envisager des métiers nombreux et variés, tels que :

- technicien HSE/QHSE
- animateur ou formateur HSE
- technicien en radioprotection
- technicien de contrôle et analyse
- technicien du traitement des déchets, de l'air ou de l'eau
- contrôleur/inspecteur QHSE
- ingénieur QHSE, MRI...
- ergonomiste
- officier sapeur-pompier
- responsable environnement

(QHSE : Qualité hygiène sécurité et environnement ; MRI : Maîtrise du risque industriel)

Ces emplois couvrent des secteurs d'activité variés comme :

- l'industrie (pétrochimique, agroalimentaire, mécanique traitement des eaux, des déchets, etc.) ;
- le BTP (Bâtiment et travaux publics) ;
- les organismes de contrôle ou de certification (médecine du travail, Apave, Norisko, Véritas) ;
- les secteurs publics (hôpitaux, services vétérinaires, laboratoires...)
- les secteurs primaires (agricultures, produits phytosanitaires) ;
- les collectivités territoriales (services incendies, développement durable...).

### POURSUITES D'ÉTUDES

Les étudiants peuvent envisager une poursuite d'études dans les domaines de la gestion des risques ou de l'environnement en :

- Licence professionnelle (bac+3) ;
- Master professionnel (bac+5) (après une licence généraliste) ;
- École d'ingénieur (CNAM, CESI, INSA, Mines, Polytech...).